

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUIN 2012

L'an 2012, le 6 juin, à 19 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian Bago, Maire, en présence de Madame Louisa Loyer, Adjointe, de Monsieur Armand Dedieu, adjoint, de Mesdames Anne Bernstein et Dorothée Boudine, de Messieurs Gérard Barrier, Jean-Pascal Descamps, Michel Noirault et Dominique Fasse formant la majorité des membres en exercice.

Monsieur Georges Masfranckx est absent excusé.

Madame Catherine Van Isacker †

Pouvoir de Monsieur Georges Masfranckx à Monsieur Christian Bago

Le secrétaire de séance est Jean-Pascal Descamps.

1. Approbation à l'unanimité du procès-verbal de la séance du 3 Avril 2012.

2. Elections législatives

Suite aux problèmes de non-réception de certaines procurations par voie postale lors du dernier scrutin, Monsieur Armand Dedieu rappelle quelques règles du bureau de vote :

- Les procurations de vote des français à l'étranger ne sont pas acceptées car ces personnes dépendent de leur consulat.
- Aucune procuration ne doit être acceptée si le double n'a pas été reçu en Mairie

3/ Achat du terrain de M. Desouilles

Le Maire, Monsieur Christian Bago, dans le cadre de l'acquisition envisagée d'une parcelle du terrain Desouilles, située 1 rue de l'église, pour une sécurisation du carrefour par un agrandissement de la voirie, précise à l'assemblée qu'il faut dorénavant prendre une délibération pour cet achat afin d'obtenir l'accord du service des Domaines et ainsi permettre au notaire Me Barros d'établir l'acte de vente.

Vu l'article L 111-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques (CGPPP°, qui permet aux communes d'acquérir à l'amiable des biens et des droits à caractère mobilier ou immobilier,

Vu le prix de 10€/m², pour une surface de 61m², soit 610€ hors frais de géomètre (432€ HT) et de notaire et hors frais annexes (déplacement de la borne incendie par Veolia), les travaux d'enlèvement de la clôture, de la croix et la coupe d'arbres seront réalisés par la Mairie).

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité le Maire à faire les démarches nécessaires à l'acquisition du terrain.

4. Révision du Plan de Déplacements Urbains d'Ile de France (PDUIF)

Le Conseil Municipal de Bréançon,

Dans le cadre de la révision du Plan de Déplacements Urbains d'Ile de France et du recueil des avis des personnes publiques prévu par l'article L.1214-25 du code des transports,

Vu la délibération n°CR 20-12 du 16 février 2012 du Conseil Régional,

Vu le décret n°2011-1011 du 24 août 2011,

Délibère favorablement à l'unanimité pour PDUIF.

5. Achat d'un tracteur

Lors du Conseil du 3 avril 2012, il a été évoquée la possibilité d'acheter un tracteur à la famille Delavaux mais diverses questions avaient alors été posées, en voici les réponses :

- La conduite de ce véhicule nécessite un permis Poids Lourd que ne possède pas Monsieur Guiheux, un récent décret devrait dans les prochains mois permettre peut-être la conduite sans PL (cela reste à confirmer).
- Le tracteur ne peut pas être équipé d'une lame de déneigement car il ne possède pas 4 roues motrices indispensables,
- Aucun lieu de stationnement n'a été trouvé.

Enfin le Conseil juge le prix de 3/4 000€ trop élevé pour l'usage qui pourra en être fait.

A l'unanimité, le Conseil décide de ne pas se porter acquéreur.

En contrepartie, une étude technique et budgétaire est envisagée pour l'achat d'un microtracteur avec remorque avec les subventions correspondantes (action de G. Masfranckx).

6. Syndicat Intercommunal d'Electricité et des Réseaux de Câbles du Vexin (SIERC)

Le maire informe les membres du Conseil de la réalisation de la 3^{ème} phase d'enfouissement des lignes de la fin de la rue du Paradis et de la rue du Heaulme au Rosnel.

Cette 3^{ème} phase a fait l'objet de 2 délibérations :

- Le 3 octobre 2008 pour l'inscription au programme 2009/2010 , - Le 24 novembre 2009 pour le report sur 2010/2011.
- Le SIERC a fait réaliser les diverses études techniques, financières, etc...

Les travaux sont estimés à 103728€/HT subventionnés à 70%, soit 31118€/ht à la charge de la Commune.

Le Conseil, après en avoir délibéré, se prononce favorablement à l'unanimité pour la réalisation de ces travaux.

Cette somme non prévue au budget primitif 2012 fera l'objet d'un budget supplémentaire 2012 ou sera reportée sur le budget 2013.

Le Maire indique qu'une fois ces travaux réalisés, il ne restera au Rosnel qu'une seule rue à enfouir, la rue du Montmirey (réalisation probable en 2018/2019)

Le maire rappelle aussi que le taux des subventions est à la baisse et le coût des travaux à la hausse. Il y a 10 ans la subvention était de 80% aujourd'hui de 70% et demain il faut s'attendre à un taux entre 50% et 60%.

7. Carte scolaire

Le coût de la carte de transport scolaire pour les collégiens est passé de 57€ à 107,50€ pour la rentrée 2012/2013.

Le Conseil Municipal malgré cette importante augmentation et après en avoir délibéré se prononce favorablement à l'unanimité au remboursement des cartes de transport scolaire sur présentation d'un justificatif .

8. Conseil en Energie Partagé (CEP)

Le 19/03/2012, le PNR a présenté aux élus ce dispositif qui a pour but d'accompagner les communes dans leur démarche d'économie d'énergie pour les bâtiments communaux, et l'éclairage public.

Ce service objectif et indépendant propose un bilan énergétique sur 3 ans .

Pour 2012, seules 30 communes dont 20 du Val d'Oise et 10 des Yvelines peuvent y adhérer .

L'adhésion de Bréançon a été confirmée par le PNR suivant son courrier du 3 avril 2012.

L'adhésion représente 1.50€/ habitant et par an avec une subvention du PNR à hauteur de 70%

Pour Bréançon, cela représente, sur la base de 378 habitants, 567€ dont 70% à la charge du PNR et 170€/an restant à charge de la commune .

Le Conseil a délibéré favorablement à l'unanimité pour confirmer son adhésion à ce dispositif

Le Maire souhaite associer 2 conseillers dans cette démarche : Messieurs Fasse et Dedieu se sont proposés

Une 1^{ère} réunion est prévue le mercredi 20 juin en mairie

9. Divers

- A. Monsieur Noirault tient à féliciter l'association ABCD pour l'organisation de *Faites de la Musique*. Le maire confirme les félicitations mais fait remarquer qu'une plus grande fréquentation aurait été possible si l'affiche avait précisé pour les nouveaux habitants : le lieu , l'heure et le prix
- B. Plateau ralentisseur rue de l'Eglise : le service routier du Val d'Oise étudie ce projet en parallèle avec l'élargissement de la voie. Monsieur Noirault souligne l'urgence de l'intervention face à la vitesse excessive de certains véhicules. Le Maire précise que ces travaux sont soumis à l'obtention de subventions. Rien n'est assuré dans la situation financière actuelle du Département qui réduit ou limite les crédits
- C. Gendarmerie : Le maire fait part de changements à la tête du commandement de la brigade de gendarmerie de Marines.
- D. Construction de la caserne de la gendarmerie : Monsieur Dedieu annonce que les appels d'offre sont faits et que le dépouillement aura lieu début Septembre
- E. Education nationale /Ecole de la Murette :
 - Madame Martine Gauthier, nouvelle directrice d'académie remplace M. Brison :
 - Murielle Ménard est définitivement nommée directrice de l'école de Bréançon.

F. Remerciements divers :

- de la famille Desouilles pour les obsèques de Mme Geneviève Desouilles
- de la paroisse de Marines–Avernes pour le prêt de matériel lors de la fête

paroissiale de Gadancourt

G. Le maire propose l'achat de matériel plus adéquat pour la garderie afin de faciliter l'organisation de manifestations telles les vœux du maire et le repas des anciens qui nécessitent beaucoup de déménagement. et de déplacement. Bien entendu cela sera fait de concert avec le RPI .

H. Mme Duhem, maire du Heaulme a démissionné, de nouvelles élections sont envisagées ce qui modifiera le bureau du RPI

I. La Commission Communication va remettre à jour les plans du village présents dans les trois RIS (Relais Infos Services), deux au Bourg et un au Rosnel

J. Le père Hughes de la VILLEGEOGE quitte le canton et nous avise de sa nomination au 1^{er} septembre comme curé de Montmorency

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.